

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
VIENNE

ARRONDISSEMENT DE
CHATELLERAULT-
LOUDUN

COMMUNE DE
CEAUX EN LOUDUN

Date de la convocation :
14/02/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN

SEANCE DU 24 Avril 2023

L'an Deux Mil Vingt-trois, le Lundi 24 Avril à 17 H 30, Le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.

PRESENTS : M. Hervé BERTHON, Juliette BIGOT épouse BOURDIER, Jean-Marie ACIER, Adjoint, Bruno LIAIGRE, Audren REIGNER, Francette MAUPOINT, Alicia DUPRÉ, François MEUNIER, GALLET Jean-Luc, Nicolas AUBERT.

Excusés : Pouvoir de Mme Evelyne MENNESSON à Mme Francette MAUPOINT, Pouvoir de Mme Katia FIORILLO à M. Régis SAVATON, Pouvoir de M. Nicolas AUBERT à M. Jean-Marie ACIER, GALLET Jean-Luc.

Absents : Jérôme AOUATE, Nicolas BOISSELLIER

Secrétaire : Alicia DUPRÉ

Objet de la délibération

Devis élagueuse sur
perche

M Hervé BERTHON présente des devis d'élagueuse sur perche à moteur thermique de différentes marques et attire l'attention des élus par rapport au poids des machines.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

certifié exécutoire par
le Maire,
compte tenu de la
réception en Sous-
Préfecture le
25/04/2023 ;
et de la publication le
25/04/2023

- Décide de retenir le devis de l'entreprise SARL Briant pour un montant de 832.00 € HT de marque Husqvarna
- Autorise le Maire à signer le devis,
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2023.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Régis SAVATON

Le secrétaire
Alicia DUPRÉ

AR Prefecture

086-218600443-20230424-202304N3-DE
Reçu le 25/04/2023